

DAC 6 > OBLIGATION DE DECLARATION DES SCHEMAS TRANSFRONTIERES AU 1^{er} JUILLET 2020 : UN PAS DE PLUS VERS LA TRANSPARENCE

Jeudi 5 mars de 9h à 10h30
Accueil à partir de 8h30



8, avenue de Messine
75008 Paris
T +33 1 45 61 51 80

PARKINGS

Parc de stationnement Vinci
164, boulevard Haussmann

Parc de stationnement Vinci
22-23, boulevard Malesherbes

Parc de stationnement Sogepar
Place Saint-Augustin